



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **5 novembre 2018**

Délibération n° 2018-3115

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Givors**

objet : **Politique agricole - Attribution d'une subvention d'équipement à l'Association syndicale autorisée (ASA) d'irrigation des Hauts de Bans**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Stratégies territoriales et politiques urbaines**

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Charles

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 16 octobre 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 7 novembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, M. Jacquet, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jeandin, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Chabrier (pouvoir à Mme Belaziz), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Gomez), M. Compan (pouvoir à M. Fromain), Mmes Ghemri (pouvoir à M. Bravo), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Passi, Piegay (pouvoir à M. Vincent), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra), Sannino (pouvoir à Mme David), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret), M. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Kabalo).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Collomb, Genin.

**Conseil du 5 novembre 2018****Délibération n° 2018-3115**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commune (s) : Givors

objet : **Politique agricole - Attribution d'une subvention d'équipement à l'Association syndicale autorisée (ASA) d'irrigation des Hauts de Bans**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Stratégies territoriales et politiques urbaines

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 11 octobre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon a approuvé, par la délibération du Conseil n° 2018-2666 du 16 mars 2018, sa politique agricole pour la période 2018-2020.

La politique agricole métropolitaine vise à l'augmentation de la valeur ajoutée de la part des produits cultivés et consommés sur le territoire, le soutien à la transmission des exploitations, l'installation, l'emploi et le renforcement des liens avec la recherche et l'innovation avec les acteurs de la Métropole.

Par délibération du Conseil n° 2018-2832 du 25 juin 2018, la Métropole a autorisé la signature d'une convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Agence de services et de paiement (ASP), fixant les modalités de paiement dissocié concernant les aides relatives aux opérations 4.34 "Infrastructures pour la valorisation agricole de l'eau".

Il est proposé au Conseil de soutenir, en co-financement national des aides européennes agricoles, le projet de l'ASA d'irrigation des Hauts de Bans qui a été examiné en comité de sélection du 12 juillet 2018 par les services de la Région, des 8 départements de Rhône-Alpes, de la Métropole et de l'État, et validé en comité régional de programmation par les élus de la Région, des 8 départements de Rhône-Alpes, de la Métropole et des services de l'État, le 29 septembre 2018, au titre de la fiche action 4.34 "Infrastructures pour la valorisation agricole de l'eau".

L'ASA d'irrigation des Hauts de Bans gère un petit réseau d'irrigation qui dessert 5 exploitations agricoles basées sur Échalas, Loire sur Rhône et Givors représentant une surface de 17,6429 ha sur la Métropole et 12,5756 ha sur le Rhône. Elle utilise actuellement un plan d'eau artificiel comme source d'eau.

L'ASA des Hauts de Bans doit réaliser d'importants travaux de mises aux normes de ce plan d'eau et 2 agriculteurs supplémentaires souhaitent adhérer au réseau. De ce fait, après avoir mené les études de faisabilité, l'ASA des Hauts de Bans a décidé de passer du plan d'eau de 46 400 m<sup>3</sup> à un forage sur la nappe d'accompagnement du Rhône à Loire sur Rhône au lieu-dit "le Freyssinet", ce qui nécessite l'extension du réseau de la station de distribution au nouveau lieu de pompage et vers les 2 exploitations supplémentaires.

L'effacement du plan d'eau nécessite des études complémentaires et fera l'objet d'une 2<sup>ème</sup> phase de travaux.

Le coût total de cette 1<sup>ère</sup> phase est estimé à 672 000 € TTC. Le plan de financement s'établit comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
forage	49 000	Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)	150 000
stations de pompage (principales et intermédiaires)	236 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes	142 000
réseau du forage au plan d'eau (départ du réseau d'irrigation)	216 000	Département du Rhône	41 600
extension du réseau	29 000	Métropole de Lyon	58 400
assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)	30 000	autofinancement (prêt)	168 000
<i>Sous total HT</i>	<i>560 000</i>	<i>Sous total HT</i>	<i>560 000</i>
<b>Total TTC</b>	<b>672 000</b>	<b>Total TTC</b>	<b>672 000</b>

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 58 400 € au profit de l'ASA des Hauts de Bans à Givors au titre de la fiche action 4.34, dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 3 de la politique agricole de la Métropole 2018-2020.

**2° - Autorise** monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P27 - Espaces naturels, individualisée sur l'opération n° 0P27O5224 le 22 janvier 2018 pour un montant de 280 000 € en dépenses à la charge du budget principal.

**4° - Le montant** à payer, soit 58 400 €, sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 204.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 7 novembre 2018.**